

Calendrier de collecte 2018

TRI-ACTION

Auvers
sur Oise

Communauté de Communes
Sausseron
Impressionnistes

AUVERS-SUR-OISE



Jours de collecte des déchets

Lundi	
Mardi	
Mercredi	
Jeudi	
Vendredi	

→ Les collectes de vos déchets sont assurées les jours fériés.

Déchets résiduels - Collecte le matin à partir de 6h
Conteneur à couvercle grenat.

Emballages et papiers - Collecte le matin à partir de 6h
Conteneur à couvercle jaune.

Déchets verts - Collecte à partir de 12h30 **du mercredi 4 avril au mercredi 12 décembre.**

→ Distribution de sacs déchets verts

Centre Technique Municipal, 7 rue Tagliana, de 8h à 20h aux dates suivantes :

- jeudi 22 mars et vendredi 23 mars
- jeudi 29 mars et vendredi 30 mars
- jeudi 13 septembre et vendredi 14 septembre
- jeudi 20 septembre et vendredi 21 septembre

Présentation des déchets



Par respect des équipes de collecte et de la propreté des rues, tous vos déchets doivent être présentés dans les contenants mis à votre disposition. En cas d'impossibilité, contactez les services du Syndicat.

Dates de collecte du verre



La collecte du verre a lieu une fois par mois le **vendredi matin** à partir de 7h. Conteneur à couvercle vert.

5 janvier	6 juillet
2 février	3 août
2 mars	7 septembre
6 avril	5 octobre
4 mai	2 novembre
8 juin	7 décembre



Dates de collecte des encombrants

Collecte à partir de 6h du matin

SECTEUR A	SECTEUR B
Mardi 23 janvier	Lundi 22 janvier
Mardi 27 mars	Lundi 26 mars
Déchèterie Mobile samedi 7 avril - AUVERS	
Mardi 29 mai	Lundi 28 mai
Déchèterie Mobile samedi 23 juin - MERY	
Mardi 24 juillet	Lundi 23 juillet
Mardi 25 septembre	Lundi 24 septembre
Déchèterie Mobile samedi 13 oct - AUVERS	
Mardi 27 novembre	Lundi 26 novembre

Déchèterie mobile 9h-17h

→ Samedis 7 avril et 13 octobre
parking d'intérêt général,
rue de Montmaur, Auvers-sur-Oise

→ Samedi 23 juin
Parking de la Luciole, 1 route de
Pontoise, Méry-sur-Oise

→ Accès avec le badge de la
déchèterie ou avec un justificatif
de domicile + une pièce d'identité

Contacts

N° Vert 0 800 511 202

ou 01 34 18 30 12
contact@syndicat-tri-action.fr
www.syndicat-tri-action.fr



Infos pratiques



NOUVEAU BADGE DÉCHÈTERIE

Un nouveau système de badge a été mis en place. Si vous ne l'avez pas encore récupéré, rendez-vous à la déchèterie pour l'obtenir (justificatif de domicile de moins de 3 mois, dernière taxe d'habitation et pièce d'identité). Ce badge vous permettra d'avoir accès à votre décompte de passage annuel via www.ecocito.com.

+ d'infos sur www.syndicat-tri-action.fr, rubrique «déchèterie»

Zone industrielle, rue de Pierrelaye/D411 95550 Bessancourt.
Ouverture 7 jours sur 7 sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier.
Horaires d'hiver, du 1^{er} octobre au 31 mars : 10h-18h sauf le mercredi (8h-18h)
Horaires d'été, du 1^{er} avril au 30 septembre : 10h-20h sauf le mercredi (8h-20h)

UNE SECONDE VIE POUR VOS OBJETS...

Participez à l'économie circulaire en apportant meubles, appareils et vélos en bon état au local réemploi de la déchèterie de Bessancourt. Emmaüs et Vélo Services leur donneront une seconde vie.



... ET POUR VOS VÊTEMENTS.

Pensez à donner vos vêtements, chaussures et linge de maison aux associations ou à les déposer dans les bornes textiles.

Vous en trouverez dans votre ville (voir le plan p2) et à la déchèterie

+ d'infos sur www.lafibredutri.fr

LE COMPOSTAGE, VOUS AVEZ TOUT À Y GAGNER !

En pavillon ou en appartement, vous pouvez composter vos déchets de cuisine et de jardin, et ainsi enrichir votre sol et vos plantes ! Le Syndicat Tri-Action vous propose des composteurs (entre 14 et 21€) et des lombricomposteurs (50 €).



3R DE TRI-ACTION - 17 NOVEMBRE 2018

Réservez votre journée du samedi 17 novembre durant laquelle vous pourrez faire réparer appareils en panne et vêtements à reprendre lors du repair café, apporter vos branches à l'atelier broyage, récupérer du broyat et du compost.

Contactez-nous !

N° Vert 0 800 511 202

ou 01 34 18 30 12

contact@syndicat-tri-action.fr

www.syndicat-tri-action.fr



N'oubliez pas de liker !

Mémo Tri



Cartonnettes



Tous les papiers et enveloppes



Briques alimentaires



Bouteilles et flacons en plastique



Emballages métalliques



Bouteilles, pots et bocaux en verre



Conteneur

cassé, volé ?

Si votre conteneur est trop petit, trop grand, cassé ou a été volé, appelez-nous pour obtenir un nouveau conteneur ou une réparation.

Zoom sur les encombrants

TRI-ACTION

Auvers
sur Oise

Communauté de Communes
Sausseron
Impressionnistes

AUVERS-SUR-OISE



Déchets autorisés



Articles domestiques : valises, appareils de gymnastique, vélos, jouets volumineux...



Mobilier : étagères, planches de bois, sièges, canapés, sommiers, matelas, lits.

→ La collecte des encombrants coûte cher !
Pensez à la déchèterie (rubrique le saviez-vous?)

→ Ni trop grand, ni trop petit :

- Ne présentez pas d'encombrants de plus de 80 kg.
- Si l'objet est petit, mettez-le dans votre bac à déchets résiduels.

Voiture mal stationnée

collecte non assurée



N'oubliez pas de changer de côté le 15 et le dernier jour du mois entre 20h30 et 21h pour ne pas gêner le passage du camion de collecte.



Déchets interdits



Pièces automobiles
→ A apporter dans une casse automobile



Bouteilles de gaz, extincteurs
→ Consignés. A rapporter en magasin



Fibrociment, amiante
→ A apporter dans une déchèterie spécialisée



Pneus, batteries, huile de vidange
Matériaux de construction/démolition
Bidons et pots de peinture/produits chimiques

→ Apport en déchèterie 



Cartons bruns →  Ou apport en déchèterie 



Végétaux →  Ou apport en déchèterie 



Déchets résiduels → 



Electroménagers et écrans
→ Reprise obligatoire par le vendeur lors de l'achat d'un appareil neuf (1 pour 1)
→ Apport en déchèterie 



Réflexe déchèterie

Déposez tout au long de l'année :

- vos encombrants.
- vos déchets spécifiques (gravats, produits toxiques...)
- les objets à donner au local réemploi, une seconde vie les y attend !

Le saviez-vous ?

Déposés en déchèterie, mobilier et électroménager sont pris en charge dans les filières appropriées (Eco-mobilier et Eco-systèmes). En allégeant le poids de vos déchets collectés, ils ne pèseront pas sur vos impôts !

Contacts

 N° Vert **0 800 511 202**

01 34 18 30 12

contact@syndicat-tri-action.fr

www.syndicat-tri-action.fr